



Chèvre porteuse d'un abcès caséux
(source : Idéle)

LA LYMPHADÉNITE CASÉUSE CAPRINE

La Lymphadénite caséuse est une des causes de la maladie des abcès chez les caprins.

Cette maladie est relativement fréquente dans les troupeaux caprins.

Fiche d'identité

- **Bactérie** (*Corynebacterium pseudotuberculosis*)
- **Espèces touchées :** caprins et ovins
- **Catégorie :** caprins de plus d'un an
- **Maladie non réglementée**

Diagnostic

- Analyse du pus

Symptômes

- Développement d'abcès sous-cutanés, qui grossissent progressivement et peuvent atteindre 5 à 10 cm de diamètre.
- Surtout au niveau de la tête et du cou, plus rarement dans le creux du genou, l'aîne.
- Des abcès plus profonds (mamelle, gorge, poumon, foie, rein, cerveau) peuvent être à l'origine de mammites, d'amaigrissement, de difficultés respiratoires ou pour avaler, et de réformes.

Transmission

- Blessure de la peau ou d'une muqueuse par du matériel ou un aliment souillé par du pus.
- Une contamination des chevreaux par les mères est suspectée.

Causes favorisantes

- Peau ou muqueuse blessée.
- Aliments piquants (paille, foin), cornadis ou auges vulnérants.
- Pose de boucles, tatouage, lésions d'ecthyma, chute de dents.

Comment la maladie arrive-t-elle dans un élevage ?

Par l'achat de caprins infectés. Les 1ers cas cliniques n'apparaissent que 2 à 3 ans plus tard.

Quels sont les animaux dangereux ?

Les caprins porteurs avec des abcès ouverts.

Quels sont ceux qui se contaminent le plus facilement ?

Tous les caprins peuvent se contaminer.

Quelles sont les répercussions économiques ?

La maladie peut être à l'origine de réformes anticipées (mammites, amaigrissement).

Quelles mesures de prévention sanitaire mettre en place ?

- Examen régulier des caprins atteints ;
- Traitement des abcès avant leur ouverture spontanée dans l'environnement ;
- Isolement des caprins avec des abcès ouverts ;
- Nettoyage et désinfection des endroits souillés par du pus ;
- Réforme des caprins avec de multiples abcès ou rechutant ou non guéris ;
- Retrait de tous les éléments, pouvant être à l'origine de blessures des caprins (clou, barbelé...) ;
- Nettoyage et désinfection rapide des plaies ;
- Maîtrise des maladies pouvant être à l'origine de démangeaisons (poux...) ;
- Désinfection régulière de la pince à boucler ou à tatouer... ;
- Utilisation exclusive d'aiguilles à usage unique ;
- Désinfection systématique du nombril et retrait rapide du chevreau de sa mère ;
- Non-introduction de caprins présentant des abcès.

À savoir :

Aucun vaccin contre cette maladie n'est disponible en France.

De rares cas de contamination humaine par contact avec le pus de caprins porteurs ont été décrites.

Actions et aides du GDS

Aide du diagnostic :

Prise en charge à 60 ou 80% du montant HT des frais d'analyse au LABEO Manche.

Pour plus d'informations, contactez-nous.